Vendée Numérique

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

SyDEV

REUNION LOTISSEMENTS

Jeudi 20 décembre 2018

Région PAYS de la LOIRE

UNION EUROPÉENNE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Plan France Très Haut Débit

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Région PAYS DE LA LOIRE

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE VENDÉE

Contexte national et déclinaison en Vendée

En France, le remplacement annoncé du cuivre par la fibre optique :

- 34 millions de locaux à desservir
- Un investissement estimé à 20 milliards d'euros
- Plus d'un million de km de fibres à déployer
- Le plus grand chantier de France
- 25 000 emplois directs

Contexte national et déclinaison en Vendée

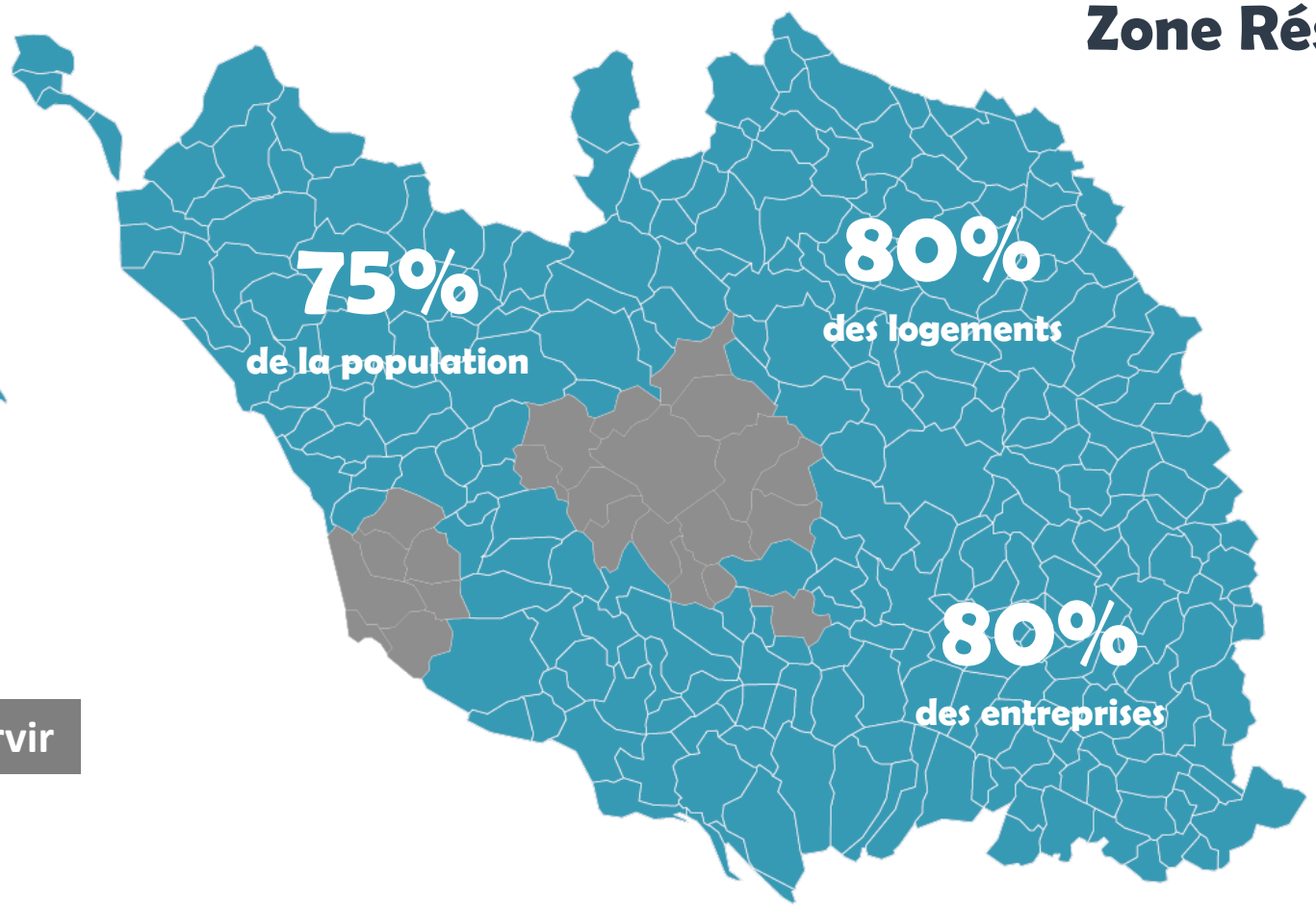

Zone Réseau d'Initiative Public (RIP)

Vendée Numérique

355 000 locaux à desservir

orange™

Zones AMII

85 000 locaux à desservir

Contexte national et déclinaison en Vendée

Le GIP Vendée Numérique :
la mutualisation des compétences
du Département et du SyDEV, de l'aménagement du territoire et des réseaux

Un projet d'aménagement du territoire de grande ampleur

Le réseau d'Initiative Public de la Vendée :
Un projet d'aménagement du territoire pour préserver l'attractivité de toute la Vendée

- Un schéma Directeur d'aménagement numérique adopté à l'unanimité par le Conseil Départemental ;
- Une adhésion de 100% des 17 communautés de communes de la zone d'initiative publique ;
- Une maîtrise d'ouvrage publique, Vendée Numérique, responsable devant les vendéens, les entreprises et les collectivités ;
- Un investissement d'avenir porté à 75% par les collectivités vendéennes (VN, Département, EPCI).

Un projet d'aménagement du territoire de grande ampleur

Une course contre la montre

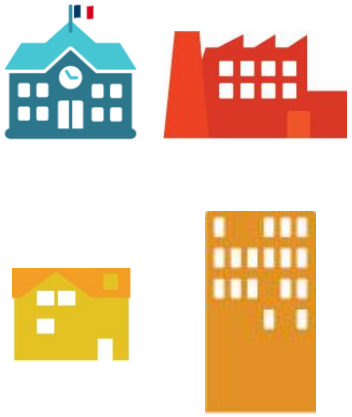

- Le 31 décembre 2019 : la fibre pour les zones économiques et sites publics (FTTE)
- Le 31 décembre 2025 : la fibre pour tous les vendéens (FTTH)
- Une demande de plus en plus forte des entreprises et des habitants
- Des ressources en très forte tension (fibre, main d'œuvre…)
- Une consultation en cours sur le 100% FttH

Un projet d'aménagement du territoire de grande ampleur

Pour le FttH, un déploiement en 2 étapes

- **PHASE 1 : un premier marché en cours de réalisation à terminer le 31 décembre 2019, dont 13 villes FTTH**

FttE

100%

des ZA et sites publics raccordables

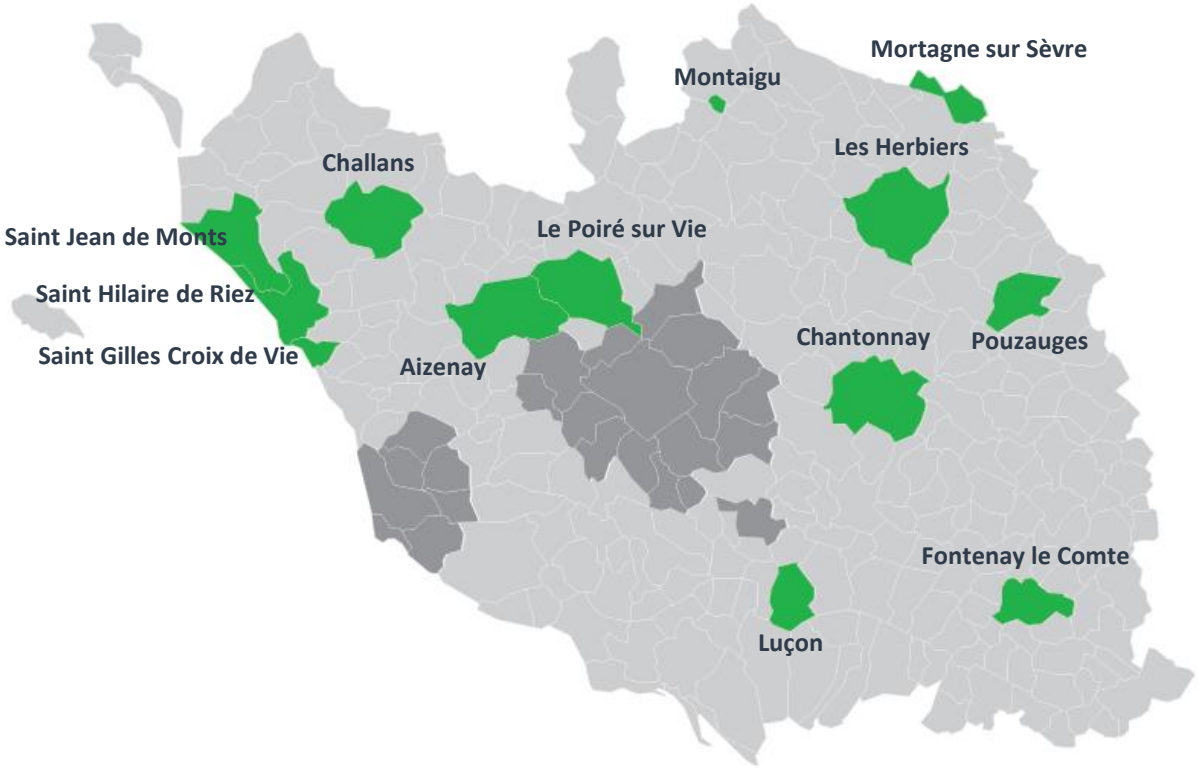

FttH

75 000

locaux raccordables en phase 1

Un projet d'aménagement du territoire de grande ampleur

Pour le FttH, un déploiement en 2 étapes

- **PHASE 2 : un second marché en cours de consultation pour toute la Vendée à commencer (travaux) en janvier 2020**

FttH

280 000

locaux raccordables en phase 2

Projection 2025

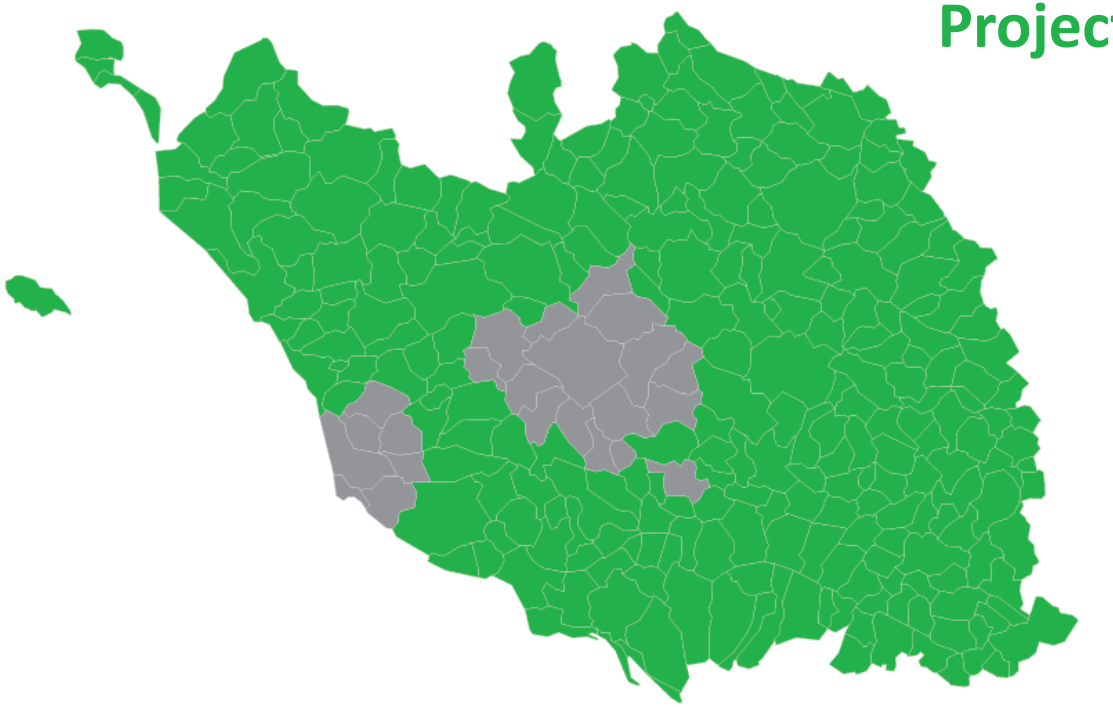

Un projet d'aménagement du territoire de grande ampleur

- **Une planification des déploiements 2020-2025 qui sera arrêtée pour chaque commune au <u>S2 2019</u>**

2020

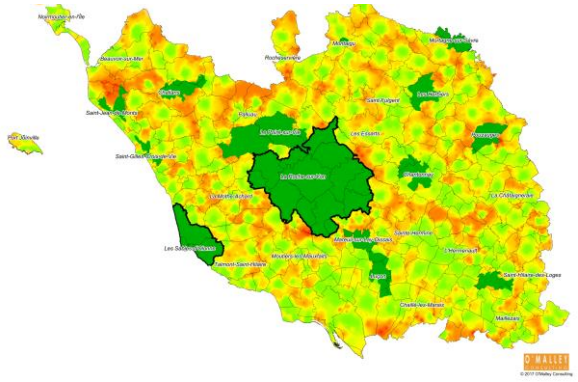

2021

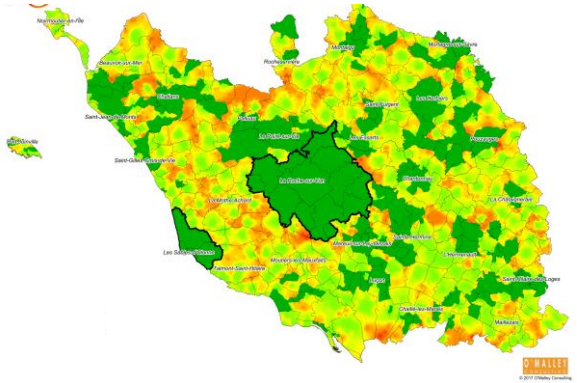

2022

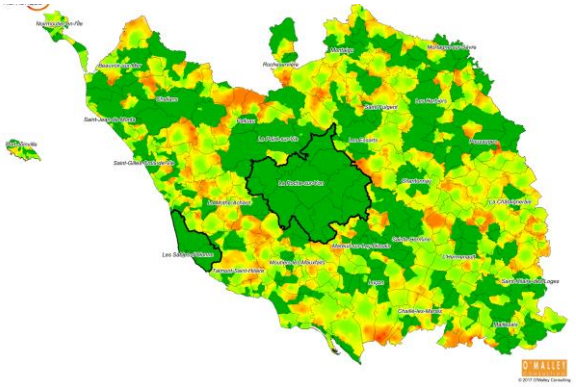

2023

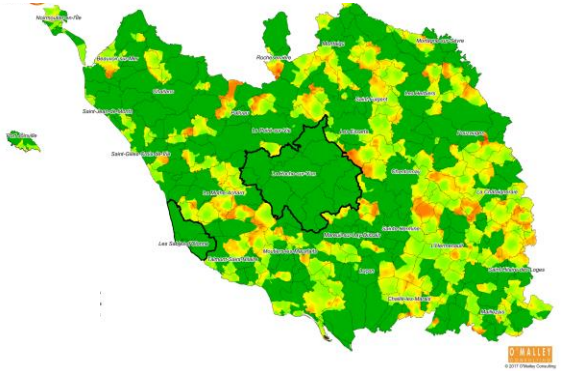

2024

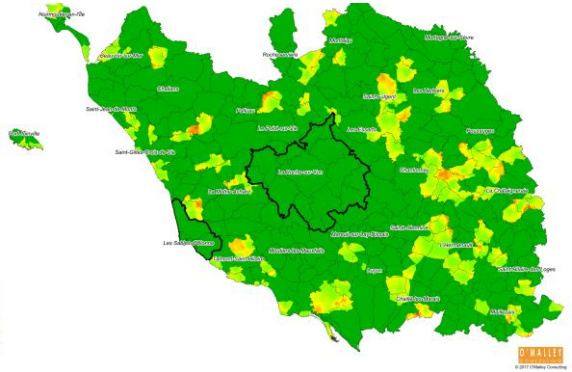

2025

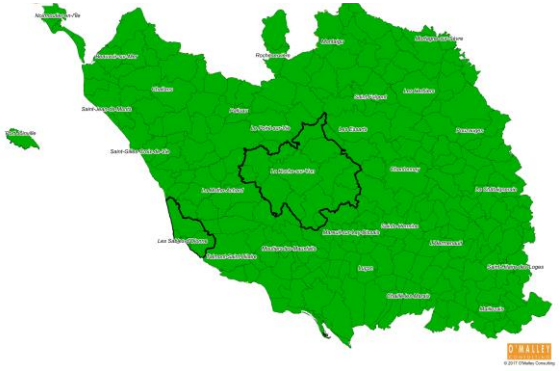

Le cadre réglementaire des lotissements

Un encadrement règlementaire en pleine effervescence…

- La loi de modernisation de l'économie de 2008, le point de départ de l'équipement des immeubles neufs en fibre optique ;
- Toutes les constructions neuves et rénovations désormais concernées ;
- La loi Macron 2015-990 du 6 août 2015 (article 118-2), la transposition de l'obligation dans les constructions dans les nouveaux lotissements ;
- Des débats d'experts sur les modalités d'application de cette loi.

Les orientations retenues sur la zone d'initiative publique vendéenne

En Vendée, une volonté d'engager sans attendre le déploiement de la fibre à l'intérieur des nouveaux lotissements pour :

1. **Faciliter et accélérer le moment venu le raccordement de tous les lots sur le réseau de fibre qui sera déployé progressivement en Vendée ;**

2. **Anticiper la planification des déploiements publics qui sera arrêtée pour toute la Vendée en 2019 ;**

3. **S'assurer de la prise en compte certaine des nouveaux projets en cours d'aménagement dans les déploiements réalisés par Vendée Numérique ;**

4. **Faciliter la bascule progressive du cuivre vers la fibre optique, pour éviter de devoir construire durant de nombreuses années encore deux réseaux (cuivre et fibre) dans les nouveaux aménagements = faciliter le passage à la zone fibrée.**

Les orientations retenues sur la zone d'initiative publique vendéenne

En synthèse :

- Prendre l'initiative d'une intervention concertée et coordonnée de tous les acteurs concernés… plutôt que de subir des obligations ;
- Privilégier le pragmatisme et la concertation aux débats entre experts, sources demain de contentieux inutiles, longs et coûteux ;
- Définir ensemble un processus opérationnel efficace et efficient ;
- Partager un cadre d'intervention fixant les engagements de chacun des acteurs.

Les orientations retenues sur la zone d'initiative publique vendéenne

Les engagements de Vendée Numérique :

1. **Donner de la visibilité et un calendrier prévisionnel d'arrivée de la fibre sur la zone d'initiative publique = 2ème semestre 2019 ;**

2. **Assister les maîtres d'œuvre et les aménageurs dans la conception des réseaux, pour faciliter le moment venu leur raccordement sur le réseau public = Cahier des charges techniques ;**

3. **Prendre possession des infrastructures (fibre + fourreau) construites par les aménageurs à la fin des travaux et les maintenir, sans attendre l'arrivée de la fibre dans la commune.**

4. **Lorsque le déploiement du réseau de fibre est engagé dans une zone par Vendée Numérique, raccorder en priorité les lotissements pré-fibrés ;**

Le coût de fibrage des lotissements

- Un coût de la fibre optique estimé entre **250 € à 300 € HT / lot** (du point de raccordement au point de démarcation optique) ;
- Un « surcoût fibre» estimé à **1%** du coût de viabilisation du lotissement (dont acquisition du terrain) ;
- La production d'une année de lotissement en Vendée = 2000 lots * 300 = **0,6 M€** ;
- Estimation des travaux fibres dans les nouveaux lotissements entre 2019 et 2025 = 0,6 * 7 = **4,2 M€**
- En comparaison, le coût du déploiement* du « 100% FTTH » en Vendée = **355 M€** (1000 €/prise)
- Dont financement des collectivités vendéennes (EPCI + Département + VN) = **230 M€**

* Hors raccordement final

Schémas d'aménagement

Immeubles existants / Lotissements existants

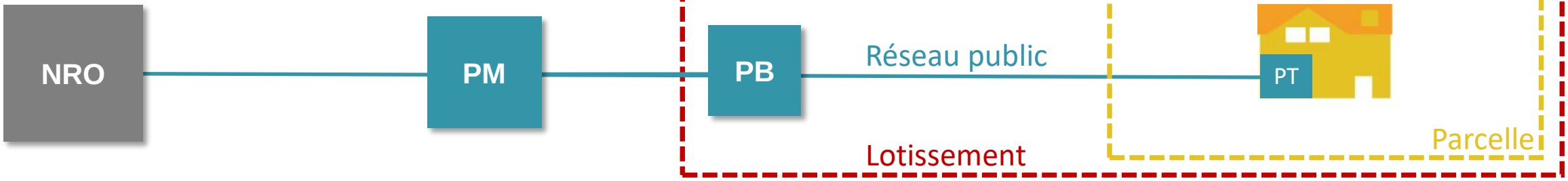

Immeubles neufs

Lotissement neufs

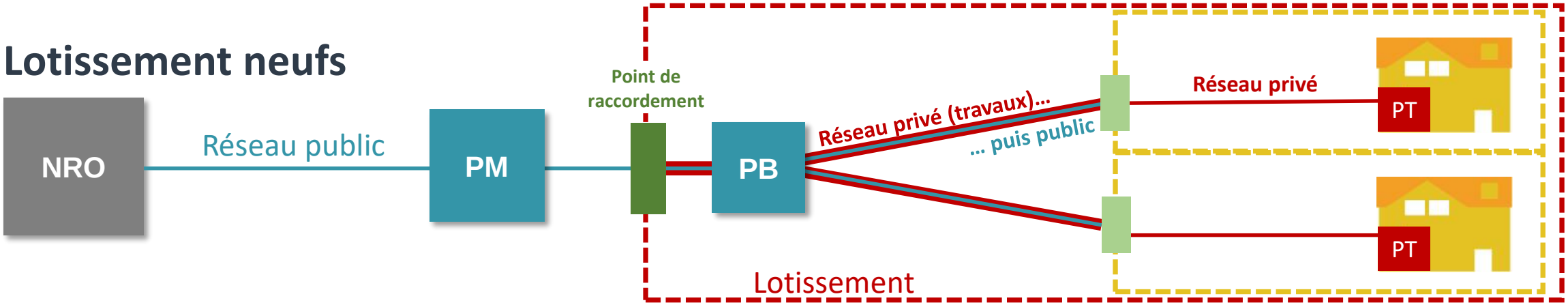

Le processus proposé des études à la réception des travaux

Les études d'aménagement du lotissement intègrent la fibre optique :

- Suivi du cahier des charges technique de Vendée Numérique, défini dans le respect du guide national objectif fibre ;

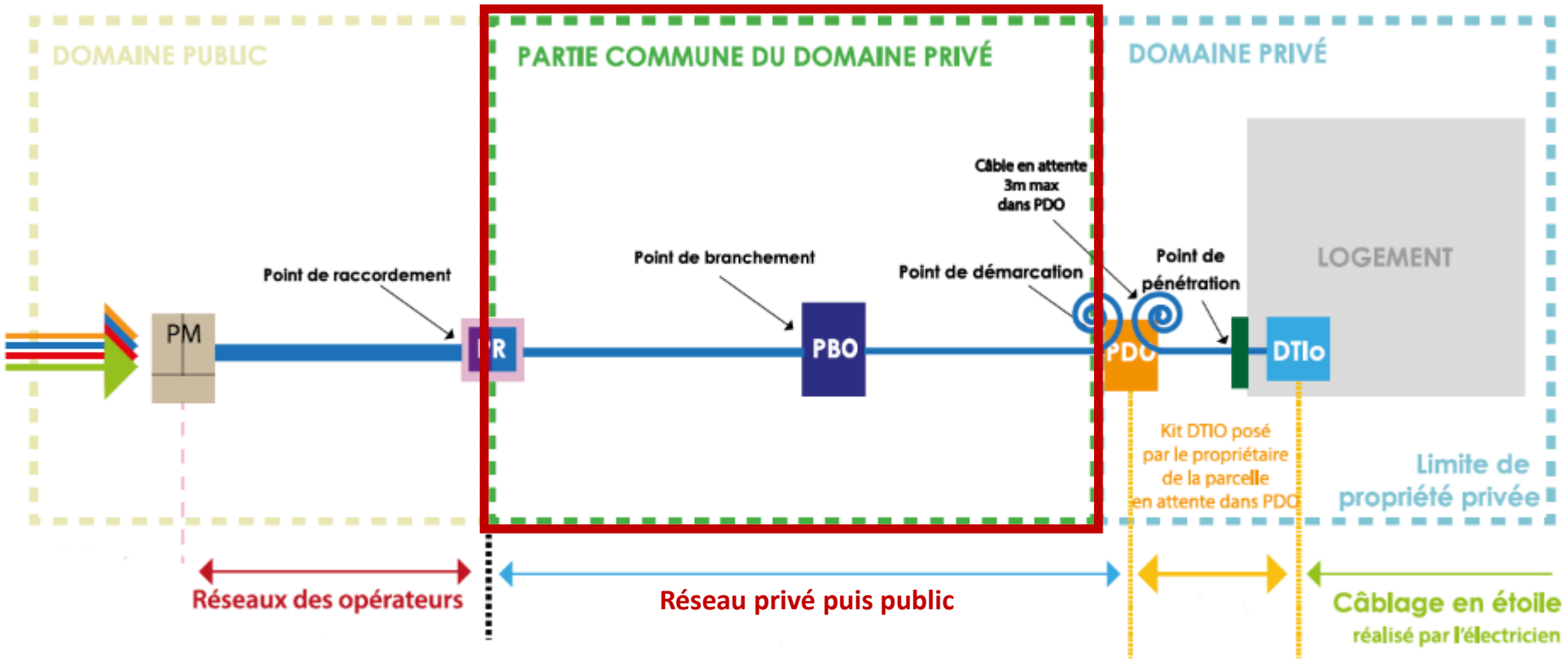

Le processus proposé des études à la réception des travaux

Les études d'aménagement du lotissement intègrent la fibre optique :

- Conseil sur les études par Vendée Numérique
- Réalisation des études par un BET choisi par l'aménageur ou par le SyDEV

Le processus proposé des études à la réception des travaux

Les travaux d'aménagement du lotissement intègrent la fibre optique :

- Déploiement de la fibre optique dans un fourreau entre le point de raccordement (défini avec Vendée Numérique) et les points de démarcation (regard en limite de parcelle)

- Réalisation des travaux par une entreprise retenue par l'aménageur ou par le SyDEV

Le processus proposé des études à la réception des travaux

Le SyDEV propose de réaliser les travaux de déploiement de la fibre optique :

1. **Le SyDEV intègre les travaux de la fibre optique dans la convention technique et financière relatif aux travaux de viabilisation du lotissement (première phase) ;**

2. **A réception de l'accord sur la convention et suivant le planning prévisionnel, le SyDEV réalise les travaux et les réceptionne (avec test de réflectométrie) ;**

3. **A l'issue des travaux, le SyDEV remet les infrastructures à l'aménageur et informe Vendée Numérique.**

Le processus proposé des études à la réception des travaux

Vendée Numérique propose de prendre possession des infrastructures fibre optique :

1. Après recette optique des travaux, Vendée Numérique propose de prendre possession du fourreau et de la fibre optique, <u>à la fin des travaux de viabilisation</u> (première phase)

2. Vendée Numérique exploite et maintient le réseau optique (fourreau + fibre)

3. En cas de casse, Vendée Numérique assure la remise en état du réseau

4. Vendée Numérique raccorde sur le réseau fibre au fur et à mesure du déploiement du réseau en amont du lotissement (2019 à 2025) ;

5. Vendée Numérique exploite et commercialise le réseau.

Les relations contractuelles entre l'aménageur, le SyDEV et Vendée Numérique

Les relations contractuelles sont définies en amont avec Vendée Numérique et avec le SyDEV

- **Convention technique et financière entre le SyDEV et l'aménageur**
- **Convention de mise à disposition des infrastructures entre l'aménageur et Vendée Numérique**

Le calendrier proposé par
Vendée Numérique et le SyDEV

Janvier 2019

Rédaction des projets de conventions type SyDEV – aménageurs et Vendée Numérique – aménageurs

Janvier 2019

Etablissement du cahier des charges technique

Février 2019

Validation des projets de convention par un groupe de travail aménageurs – SyDEV – Vendée Numérique et présentation du cahier des charges techniques

Mars 2019

Mise en œuvre du processus à partir du 1er mars 2019

En conclusion…

- Un processus opérationnel préparant l'avenir…
- …unique en France par son anticipation
- vertueux et économique à moyen et long terme
- qui facilitera le moment venu la bascule du cuivre vers la fibre

Merci pour votre attention… QUESTIONS / REPONSES

Les partenaires financiers

de Vendée Numérique

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE VENDÉE

UNION EUROPÉENNE

Région PAYS de la LOIRE

Plan France Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Région PAYS DE LA LOIRE

Suivre les actualités

de Vendée Numérique

www.vendeenumerique.fr